**Appel à projets de la Fondation Avenir & Santé**

**Afin d’encourager la relève médicale dans le canton de Vaud, la Fondation Avenir & Santé souhaite octroyer sur concours une aide financière allant jusqu’à CHF 50'000 pour des projets novateurs.**

La Fondation Avenir et Santé (FAS) a pour objectif de favoriser la relève médicale dans le canton de Vaud. Elle est issue du partenariat public-privé entre la Société vaudoise de médecine (SVM) et le Département de la santé et de l’action sociale du canton de Vaud (DSAS). Dans ce cadre, la FAS souhaite soutenir financièrement des projets novateurs notamment dans le domaine de la médecine de premier recours mais de manière plus large dans toute forme d’organisation qui permette de répondre aux grands enjeux qui toucheront la médecine ambulatoire ces prochaines années. Parmi eux, le vieillissement démographique, la forte croissance des malades chroniques, ainsi que les réformes du système de santé qui tendront à favoriser les prises en charge dans le lieu de vie des personnes.

**Critères d’appréciation pour une décision d’octroi**

Cet appel à projets est un concours. Les choix de la FAS se porteront sur des projets qui remplissent différents critères. Bien qu’aucun de ces critères ne soit en soi obligatoire, les projets devront dans toute la mesure du possible favoriser :

* la dimension interprofessionnelles ou, en tous les cas, démontrer leur capacité en termes de prise en charge coordonnée avec les acteurs professionnels de la santé et du domaine médico-social : prises en charge dans le lieu de vie des personnes, couverture des situations urgentes, etc.)
* les partenariats avec les communes et institutions sanitaires de la région.
* des objectifs et un fonctionnement qui tiennent compte de la densité médicale dans la région dans laquelle la structure serait implantée
* la réponse à un besoin de relève dans la ou les disciplines concernées.
* des possibilités de formation pour des étudiants ou assistants dans les professions impliquées

En outre, il est impératif que le projet soit porté par un ou des médecins identifiés et prêts à s’engager, qu’ils soient déjà installés ou en voie d’installation

**Montant**

La FAS attribuera des bourses allant de CHF 25'000 à CHF 50'000 selon les dimensions du projet. Par ailleurs, il n’est pas exclu que le DSAS, en fonction des orientations du projet, propose un soutien financier supplémentaire à moyen terme selon des modalités qui seront définies au cas par cas.

**Contenu du dossier et délais**

Le dossier de candidature d’une taille de 10 pages environ (annexes non comprises) doit être adressé au secrétariat de la FAS d’ici au 15 juillet 2018. Les réponses seront délivrées dans le courant de la première semaine du mois de septembre 2018. Les décisions seront prises par les membres du Conseil de la Fondation.

**Formulaire Projet innovants (environ 6-12 pages sans annexes)**

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom du projet** |  |
| **Contexte et objectifs** |  |
| **Médecin leader identifié** *(obligatoire)***Adresse pour correspondance** *(postale, courriel, téléphone)**Médecin installé préoccupé de la relève dans sa région ou médecin/groupe de médecins en fin de formation* |  |
| **Partenaires identifiés** |  |
| **Description du projet, de la structure envisagée, de son fonctionnement**  |  |
| **Données techniques** |  |
|  **Calendrier et planning** |  |
| **Budget (investissement / fonctionnement)****A quoi la bourse serait-elle utilisée ?** |  |
| **Argumentaire: en quoi le projet répond-t-il aux critères souhaités ?** |  |
| **Annexe(s)**  |  |

Le délai d’inscription est fixé au 15 juillet 2018.

**Adresse pour le dépôt des candidatures et, au besoin, pour informations**

Monsieur Gregory Bovay,

Fondation Avenir et Santé, Chemin de Mornex 38 | CP 7443 | 1002 Lausanne

Courriel : gregory.bovay@svmed.ch

Téléphone : 079.538.94.18